placé de superbes couronnes envoyées par le roi, la reine etles autres personnages princiers.

La foule est restée indifférente.

Le roi, la reine et les autres personnages princiers se sont ensuite rendus à l'église de la Sudaria où a eu lieu un service solennel, toujours aux frais des contribuables, bien entendu.

On sait que cette démonstration clérico-royaliste a été organisée par le Vatican et le Quirinal, dans le but illusoire d'enrayer le mouvement socialiste. Cette espérance sera déçue.

Déjà, on annonce que les républicains italiens ont mis à profit le rabais accordé par les compagnies de chemin de fer pour se réunir à Rome, où ils tiendront un congrès aujourd'hui et demain. Plusieurs anarchistes venus aussi dans la capitale ont été arrêtés.

Ajoutons que M. Loubet, président de la République française, a fait déposer une belle couronne sur la tombe du roi Humbert Ier. Il a, en outre, chargé M. Barrère, ambassadeur de France, de le représenter aujourd'hui à la cérémonie commémorative et de demander une audience au roi Victor-Emmanuel III et à la reine-mère Marguerite pour leur présenter ses condoléances.

Pendant que le gouvernement italien, de concert avec le pape, dépense ainsi des grosses sommes en l'honneur de l'assassin Umberto, des milliers de familles ouvrières meurent de faim en Italie.

Et l'on espère, par des « oremus » et des parades officielles, endiguer le torrent révolutionnaire !

LETTRE DE BELGIQUE

(De notre correspondant spécial)

Bruxelles, 29 juillet.

La question militaire

Décidément, c'est un mauvais coup que prépare le gouvernement avec son projet de réorganisation militaire, que nous avons signalé. Ce qui le démontre mieux encore qu'une analyse, c'est l'incident qui vient de se produire.

Nous ne croyons pas qu'un autre Parlement que le Parlement belge siège encore en ce moment ; et nos députés en sont encore toujours à la discussion des budgets. A l'ordre du jour figurent alors ces deux questions graves entre toutes, le Congo et la réforme militaire.

Afin d'abattre de la besogne, la Chambre siège le matin et l'après-midi.

On conçoit qu'après une session si longue l'énervement et la fatigue aient gagné les députés. Aussi l'un d'entre eux à la séance de vendredi proposa-t-il de clôturer incessamment la session et de se réunir le 15 octobre — la date constitutionnelle extrême étant le second mardi de novembre — afin de discuter à fond le projet de réorganisation militaire. Une telle question doit être débattue avec ampleur ; elle soulève les plus graves intérêts.

Aussitôt deux ministres, MM. de Trooz et de Smet de Noyer, ainsi que M. Woeste, chef de la droite, se louèrent pour combattre cette remise et demander le vote du projet gouvernemental avant les vacances.

La gauche, tant libérale que socialiste, protesta. Un vote eut lieu et la motion d'ajournement au 15 octobre fut rejetée par la droite.

Le but de la majorité était trop visible pour tromper quelqu'un : il s'agissant d'imposer sans débat bruyant, un projet de loi étriqué et inique à une minorité lassée. Aussi n'en sera-t-il rien. Car l'opposition a déjà rendu aux conservateurs la monnaie de leur pièce. Plusieurs de ses membres se sont à l'instant fait inscrire pour la discussion du budget de l'instruction publique.

Le même jour, quelques minutes avant cinq heures, le citoyen Dembion proposa la remise de la discussion du budget de la Guerre à la séance nominale. On constata que la Chambre n'était plus en nombre ! Les droitiers s'étaient retirés. Ils veulent bien une longue session épuisante pour l'opposition, mais ils ne se donnent pas la peine d'assister à la séance. Ils se borneront à être au poste, le jour où il s'agira par un vote d'écraser la minorité.

Cette manœuvre des député fainéants sera même déjouée. Ils seront tous les jours à leur banc, ou plus une séance ne sera tenue.

Cette tactique d'obstruction prépare lentement le pays à l'agitation, qui précédera la conquête du Suffrage universel.

Les débats sur le militarisme échaufferont les esprits et nous arriverons insensiblement à soulever l'opinion publique au moment psychologique.

Le cas Schuermans

Il semble que la collocation du capitaine Schuermans doive bientôt prendre fin. M. de Maere, médecin en chef de l'asile des aliénés de Gand a transmis au procureur du roi un rapport concluant que l'interné n'est dangereux ni pour lui-même ni pour autrui, qu'il n'y a donc pas lieu de le maintenir en état de collation. Si on s'en réfère strictement à la loi, Schuermans doit à la suite de ce rapport, obligatoirement rédigé en vertu de la loi, être mis en liberté.

Quant aux trois médecins aliénistes désignés par le tribunal civil, ils pourront procéder à leur expertise au domicile de l'intéressé.

Toujours est-il que ce malheureux arbitrairement colloqué par un auditeur militaire, aura été privé de sa liberté pendant plus d'un mois.

Nouvelles diverses

La loi sur les associations votée par les Chambres françaises a pour la Belgique des conséquences désastreuses ; nous sommes véritablement envahis par les moines et nonnettes, qui fuyent le sol hospitalier de la France. Il ne se passe pas de jour, pour ainsi dire, que la presse n'ait à annoncer que tel ou tel domaine ou château n'a été acheté par tel ou tel ordre d'émigrés en robe. Pourtant, il y a déjà assez d'ensoutanés en Belgique ; nous étions loin de pouvoir nous plaindre de pénurie.

Un krack de 700,000 francs vient d'éclater dans une région très cléricale à Turnhout. Les deux agents de change, qui avaient préparé le coup, sont des militants cléricaux portant un cierge à la procession. Les imbéciles, levant le pied, avaient pris la route de la Grèce. Si au moins ils avaient pris un abonnement au « Réveil du Nord », ils auraient appris par ma dernière correspondance qu'un traité d'extradition était intervenu entre ce pays et la Belgique. Il est vrai qu'ils ne sont pas arrivés jusque la Grèce ; ils ont été arrêtés à Brindisi.

On annonce que M. Ryswysk, député progressiste d'Anvers et bourgmestre de cette ville, donnera incessamment sa démission. Van Ryswyck est un des grands orateurs flamands de notre époque.

Les cordonniers de la fabrique Barachin, de St-Gilles, en grève depuis près de quatre semaines viennent de l'emporter. L'ouvrière renvoyée est reprise ; les « sarrazins » (non-syndiqués) sont renvoyés ; les piqueuses obtiennent une augmentation de salaire.

Les tailleurs tiennent un congrès national les 11 et 12 août prochain à Bruxelles.

Le citoyen Edmond Gilles, président de l'Union verrière, a terminé ce 30 juillet les deux mois de contrainte par corps, à laquelle il avait été condamné par la Cour d'appel de Bruxelles.

Léon MEYSMANS.

Faits Divers

HORS RÈGION

Une mère qui veut vendre sa fille

Paris, 29 juillet. — Emilie est une jeune brunette de onze ans et demi, mais qui en porte bien quatorze. Pendant quelque temps elle avait été employée chez des étrangers comme bonne d'enfant. Mais ceux-ci étant partis, la fillette avait dû retourner chez sa mère, une marchande de journaux ambulante qui a l'habitude de vendre les feuilles du soir dans les environs de la place de la Bourse.

Hier soir, la fillette criait les journaux dans la rue Notre-Dame-des-Victoires. Sa mère était quelques pas plus loin, et le père, un camelot de la rue du Croissant, vendait, lui aussi, des journaux.

Un ignoble satyre vint à passer ; il remarqua la fillette et s'approcha de la mère. Il lui proposa alors de lui vendre sa fille. Il offrit deux cents francs.

L'appât du gain empêcha la mère de réfléchir. Elle prit le monsieur d'allendre et alla trouver sa fille.

Elle lui enjoignit d'accepter le marché, et comme la fillette se refusait à ce honteux trafic, elle en vint aux menaces.

Mais la pauvre enfant refusait obstinément de se prêter aux exigences de sa mère.

Celle-ci, furieuse, se jeta sur la petite Emilie et la roua de coups.

Les passants s'émaissaient. Le père, attiré par les cris, accourut et voulut défendre sa fille. Mais la mère était plus forte et aurait continué si les assistants ne s'étaient interposés. La pauvrette fit part alors, d'une voix pleine de sanglots, de ce que sa mère réclamait d'elle.

L'indignation était à son comble, et la mère aurait été certainement lynchée si des agents n'étaient venus l'emmener et la mener au commissariat de police de M. Péchard.

Le magistrat a retiré l'enfant à cette mère indigne et l'a confiée à l'œuvre du sauvetage de l'enfance.

Un Vieillard égorgé par son gendre

Le Faouët, 29 juillet. — Un crime affreux vient d'être commis près du Faouët, sur la route de Lorient. Hier, à midi, le nommé Le Bail, âgé de 26 ans, maître sabotier au Faouët, rôdait autour du débit que ses beaux-parents tiennent au village de Pontanguy. Il leur garde rancune depuis quelques mois, de ce qu'ils ont favorisé, dit-il, la fuite de sa jeune femme, qui l'a abandonné après dix-huit mois de mariage, pour aller vivre à Paris.

Sur le coup de midi, sachant que son beau-père, Vincent Morvan, âgé de 67 ans, allait toujours faire la sieste à cette heure, dans une petite hutte en chaume de son jardin, Le Bail, sans être aperçu, se glissa dans la hutte. Quand il vit le vieillard profondément endormi, il lui porta un fort coup d'un couteau bien affilé dans la gorge, et, comme il se défendait, il lui en donna plusieurs coups sur le crâne. Puis il prit la fuite.

La victime put encore se traîner jusqu'à son cellier, où la mort l'a surpris. C'est là, dans une mare de sang, que Mme Morvan a trouvé son mari, quelques instants plus tard.

Aussitôt prévenue, la gendarmerie de Favriet est arrivée, en compagnie du juge de paix et du médecin Lenoc, et a fait les premières constatations. Lablessure mortelle est une plaie béante, large de quatre centimètres et profonde. Le larynx et la carotide sont coupés.

Détail horrible : l'assassin a avoué avoir retourné son couteau dans la plaie, pour hâter la mort, comme le font ici les tueurs de porcs. La veille, Le Bail avait essayé, en effet, son couteau sur un porc qu'il a lardé de coups.

Le Bail, retrouvé presque aussitôt, erra-t-il dans la lande voisine, avait son couteau sur lui, bien lavé. Il s'est laissé arrêter et reconduire sur le lieu du crime, sans résistance.

— Si je ne vous avais pas trouvés, a-t-il dit aux gendarmes, j'allais me constituer prisonnier à Quimperlé.

Il a fait des aveux cyniques et n'a montré aucun repentir, déclarant avoir agi par vengeance, regrettant même de n'avoir pas tué belle-mère, à qui il en veut surtout.

Le parquet de Pontivy, prévenu, est arrivé aujourd'hui, et a interrogé le criminel.

Le Bail est un ouvrier instruit et intelligent, mais il est un peu détraqué et extravagant. Il a été réformé au régiment pour aliénation mentale. Depuis l'abandon de sa femme, il était atteint d'une névrosité inquiétante qui l'a conduit au crime. Il va être incarcéré à Pontivy jusqu'à sa comparution devant la Cour d'assises du Morbihan.

La terreur de la Roquette

AGENTS ET SOUTENEURS. — 4 BLESSÉS

Paris, 29 juillet. — Devant le numéro 14 de la rue de la Roquette, éclatait ce matin, vers une heure quarante, une violente discussion entre un dangereux souteneur, connu dans le quartier sous le nom de « la Terreur de la Roquette » et deux filles soumises, Eugénie Joudrier, âgée de 24 ans, demeurant rue Moreau, 14, et Louise Collin, âgée de 27 ans, en garni, rue des Haies, 33.

Le souteneur, qui se nomme en réalité Emile Rafhay, âgé de 21 ans, habitant une chambre au numéro 11 de la rue de Reuilly, et se prétendant ouvrier ébéniste, avait menacé depuis longtemps la fille Joudrier de « lui faire son affaire » si elle continuait de le « tromper » avec un autre souteneur de la rue de Montreuil.

Ce matin, au fort de la discussion il sortit un revolver à six coups et, le braquant sur le visage de l'« infidèle » il la somma de retourner avec lui et lui donner tout son argent.

— Jamais ! riposta la fille Joudrier, j'aimerais mieux mourir que de retourner avec une brute comme toi.

La fille Collin voulut s'interposer, mais le bandit, d'un coup de pied dans le ventre, l'envoya à trois mètres de l'endroit de la discussion.

Les deux femmes appelèrent au secours, ce que voyant, Rafhay, loin de s'enfuir, tira trois coups de revolver sur Eugénie Joudriez qui tomba, à un tour, la mâchoire brisée par une balle.

M. Guillaume Teuillier, âgé de 22 ans, serrurier, 50, rue Sedaine, qui passait à ce moment rue de la Roquette, reçut un projectile qui lui fracassa l'avant-bras gauche.

Les cris des trois blessés et le bruit des détonations avaient attiré plusieurs agents qui se mirent à la poursuite du meurtrier en fuite, cette fois, vers le cimetière du Père-Lachaise.

Le sous-brigadier Huot venait de saisir Rafhay au collet pour l'arrêter lorsque le bandit se retourna brusquement et tira un coup de feu, à bout portant, dans la tête de l'agent.

Par un hasard providentiel, la balle n'atteint pas le sous-brigadier Huot, mais la décharge lui brûla le visage. Des agents accoururent au secours de leur chef, arrachèrent le revolver des mains encore menaçantes du bandit qui opposa dès lors une résistance désespérée.

Les gardiens de la paix n'étaient pas au bout de leurs peines. Non seulement ils avaient à lutter vigoureusement contre le forcené, taillé en hercule, qui ruait, mordait, donnait des coups de tête, soulevait quatre hommes d'un seul mouvement, mais ils devaient encore essayer de le protéger contre les fureurs d'une foule de témoins de ses exploits qui voulaient le lyncher.

Quand Rafhay fut entré au poste, les agents constatèrent qu'il avait reçu une personne sur tête inconnue de la foule, un coup de couteau entre les deux épaules.

Le meurtrier est allé rejoindre ses deux victimes à l'hôpital Saint-Antoine.

Seul, l'état de la fille Joudrier paraît grave.

Terrible explosion

Londres, 29 juillet. — Une explosion s'est produite à Londres, dans une distillerie d'huile de naphte. Il y a une vingtaine de blessés.

Sac d'une Eglise

Hendaye, 29 juillet. — Dans la nuit de samedi à dimanche, l'église de Béhobie a été saccagée.

L'autel a été démoli, les vases volés.

Les autorités et la gendarmerie ont ouvert une enquête.

On suppose que les auteurs du méfait sont des mendiants espagnols qui abondent sur la frontière.

LE TOUR DU MONDE

Paris, 29 juillet. — Encore trois jours et Gaston Stiegler, du « Matin », sera à Paris. Son concurrent, Henri Turot, du « Journal », est moins heureux. Voici, en effet, la dépêche qu'il a envoyée dimanche :

« Strietensk. — J'arrive à Strietensk, le 26 juillet, après un voyage épouvantable : vingt fois mon bateau a échoué, deux fois il s'est ouvert sur les rochers.

» Mes provisions de bord étaient épuisées, et j'en étais réduit à une véritable famine, lorsque la pluie enfin me délivra. »

Une batterie d'artillie dans l'eau

Nice, 29 juillet. — Un incident s'est produit pendant les manœuvres alpines, près de Fuget-Thénies. La 15e batterie alpine, venant de Guillaumes s'était installée aux Fourniers, sur le bord d'un ruisseau descendant de la montagne. A la suite d'un orage violent, qui changea en torrent, les eaux montèrent à deux mètres, entraînant une masse énorme de terre éboulée et les pièces de canon. Après cinq heures d'un travail pénible dans l'eau, les artilleurs purent retirer leurs pièces et les placer en lieu sûr.

Déraillement de la Malle des Indes

Bruxelles, 29 juillet. — La malle des Indes, attendue à Bruxelles hier à huit heures du soir, a déraillé à Luxembourg en pleine vitesse.

Une panique indicible s'est produite parmi les voyageurs, une la secousse avait jetés les uns sur les autres. Plusieurs personnes ont été blessées.

DANS LA RÉGION

Disparition d'un Notaire

à Steenvoorde

(Nouveaux détails)

La disparition de M. Alphonse Outters continue à faire le sujet de toutes les conversations dans la région. On n'a jusqu'ici aucun renseignement précis sur l'étendue du krach de Steenvoorde.

Le *Journal de Rouen* fixait avant-hier à six millions le chiffre de la débâcle.

Il y a déjà quelque temps, dit l'*Echo du Nord* que le crédit de M. Outters était ébranlé. Dans le monde commercial sa réputation était mauvaise. Il s'était livré à des opérations financières qui s'étaient soldées, dit-on, par des différences de près de 700,000 francs.

Après le suicide de Vandoorne, le caissier de l'étude, la folie subite et la mort de Mlle Henriette Mooren, à la nouvelle de la perte des 160,000 francs qui constituaient toute sa fortune, voici qu'à Herzeele un malheureux ouvrier cordonnier s'est pendu en apprenant le désastre qui engloutissait ses économies péniblement amassées.

Un excellent ouvrier de la maison D..., à Lille, avait placé chez Outters, lui aussi, toutes ses économies.

Quand il apprit la fuite et la déconfiture de son notaire il se hâta de vérifier les titres qu'il avait en sa possession.

Tout était bien en règle, semblait-il : il tenait là, dans sa main, les reçus en bonne et due forme de personnes très honorables auxquelles son argent avait été prêté à bon intérêt.

Toutefois, sur le conseil de son patron, il s'en fut à Steenvoorde pour se présenter chez ses divers créanciers.

Dès sa première visite, il fut atterré : il put se convaincre bien vite qu'il n'avait entre les mains que des *faux*.

Le *Nord Maritime* prête à M. Outters, maire d'Hondschoote et conseiller général, l'intention de donner sa démission ; il est le frère de M. Outters, le maire de Steenvoorde et comme lui conseiller général.

Le même journal fixe le passif à la somme de un million six cents mille francs.

Les membres de la famille Outters se sont réunis à Hazebrouck ; on espère toujours qu'ils vont intervenir pour atténuer la gravité du krach, au moins en ce qui concerne les petits, les malheureux ouvriers et employés qui avaient confié leurs économies à l'indelicat notaire.

Nous ne savons rien des résolutions qui ont été prises par la Chambre des notaires, convoquée d'urgence, rien ne paraît avoir transpiré.

Divers journaux annoncent que le mobilier de M. Outters sera vendu aux enchères publiques, le mardi 8 août, par le ministère de Me Debruyne, huissier à Steenvoorde, assisté de Me Placas, commissaire-priseur à Paris.

Le mobilier de M. Outters a une très grande valeur ; il avait su donner à sa maison de haut luxe solide qui distingue nos riches habitations de la Flandre comme de la Belgique.

On remarquait beaucoup dans le grand salon le portrait en pied du jeune député d'Hazebrouck, signé d'un nom de maître.

La vente des immeubles aura lieu le 5 août, par le ministère de Me Bogaert, notaire à Hazebrouck.

Drame conjugal

A SALLAUMINES

UN MARI QUI TENTE DE TUER SA FEMME

Il y a un mois, le nommé Alphonse Delaine, âgé de 49 ans, manœuvre-ferrailleur à Sallaumines épousait la nommée Augustine Quévy, âgée de 42 ans. Le désaccord ne tarda pas à régner dans le ménage et à un point qu'hier matin lundi, vers dix heures, la femme Delaine, fatiguée d'être malmenée, se préparait à abandonner le domicile conjugal lorsque son mari se rua sur elle armé d'un couteau de table qu'il lui planta dans le dos.

La dame Delaine, fortement blessée, s'affaissa. A ses cris, accoururent les voisins qui s'emparèrent du mari qu'ils ligottèrent solidement en attendant l'arrivée de la gendarmerie.

L'état de la blessée est très grave. Aussi a-t-elle été d'urgence transportée à l'hôpital de Lens. Quant à Delaine il a été mis en état d'arrestation et conduit à la prison de Lens.

AUTOUR DU SCRUTIN

A Dunkerque

Les élections pour le Conseil d'arrondissement, au scrutin de ballottage, à Dunkerque-Ouest, ont donné les résultats qu'il était si facile de prévoir et que nous avons annoncés avant le premier tour.

M. Van Cauwenberghe est élu, beaucoup plus péniblement que nous ne l'avions supposé, avec seulement 43 voix de majorité sur M. Bernard, le candidat réactionnaire.

M. Défossé est battu : il obtient 61 voix de moins que M. Bernard, 56 voix de plus que son concurrent clérical «anti-maçon» le docteur Villette.

M. Vancauwenberghe porte le peine de la grosse part de responsabilité qu'il a encourue, non pas en approuvant — le mot serait absolument injuste — mais en tolérant, en ne désavouant pas publiquement la politique réactionnaire que M. Guillain veut instaurer à Dunkerque, avec l'aide du républicain dunkerquois.

Quant à M. Défossé, il n'a osé prendre, cette fois encore, qu'une attitude sans relief. Il a affirmé à la suite du Congrès républicain — *où il s'est abstenu* — qu'il ne voterait pas pour M. Guillain, et cela a suffi pour déterminer le parti anti-lainiste du *Nord Maritime* à mener, avec la fourberie habituelle de cette maison, une campagne acharnée contre lui — elle a été couronnée de succès.

M. Défossé a déclaré bien haut qu'il était avant tout «anti-socialiste» : il doit donc être satisfait.

La victoire de M. Bernard, son concurrent, renforce dans le département la victoire de la réaction qui s'est placée nettement sur le terrain — non pas de la lutte contre ou pour la République, mais de la lutte contre le collectivisme.

M. Défossé est anti-socialiste, le socialisme est battu à Dunkerque, de quoi donc se plaindrait-il ?

Et je pense bien, qu'après la campagne de calomnies et de dédain, menée contre nos amis Ancel et Minne par le *Phare* et par M. Detraux dans ses placards électoraux, il n'y aura personne à Dunkerque pour s'étonner si nos camarades ouvriers n'ont pas poussé l'abnégation jusqu'à voter pour M. Vancauwenberghe et Défossé, qui bien loin de rechercher leur appui républicain, les renjaient et les injuriaient jusque dans leurs dernières proclamations.

Ces messieurs ont voulu marcher à la bataille en refusant entièrement le concours ouvrier : il ne leur reste plus qu'à méditer sur les chiffres du scrutin et à envisager les conséquences de leur intransigeance et de leur tactique, pour l'avenir.

Quant à nos camarades, ils n'ont pas à s'occuper de l'ostracisme dont on les a frappés.

Ils se sont affirmés 3000 à Dunkerque, allant à la bataille sans organisation sans trésor de guerre, sans journal.

Ils sont les vainqueurs dans cette élection : qu'ils s'en persuadent bien en considérant *la stupeur* de leurs ennemis de droite, de leurs adversaires momentanés de gauche.

Qu'ils gardent et le courage et la pondération — la sagesse — dont ils ont fait preuve depuis les dernières grèves, et qu'ils achèvent — *au plus tôt* — de s'organiser fortement.

Il ne faut pas qu'ils demeurent isolés.

Et que tous les groupements déjà existants se rapprochent ; qu'ils multiplient leurs points de contact ; qu'ils créent enfin l'organe central qui doit faire le bloc compact.

C'est alors qu'ils seront prêts et forts pour la propagande de chaque jour, de partout, de chaque atelier, de chaque usine, de chaque chantier ; c'est alors que leur propagande sera vraiment féconde et rapide.

Que tous, parmi les travailleurs, parmi les employés, parmi les partisans de la République républicaine démocratique et sociale, sachent faire avec joie, avec enthousiasme, le sacrifice de la cotisation mensuelle : que tous les carnets soient à jour, toujours !

Le trésor se garnira, l'organe des prolétaires dunkerquois sera créé et sera prospère en face des deux organes de réaction ; et, les ouvriers peuvent attendre dans le calme de leur force, l'échéance de 1902.

Et aux républicains sincères de Dunkerque qui ont tant lutté, avec une si magnifique abnégation pour sauver le pays de sa lèpre, et en chasser Lalou, je dirai :

« Ne pensez-vous pas que le moment est venu d'opérer franchement, carrément, votre mouvement de conversion à gauche. Voyez où vous en êtes !

» Vous étiez représentés à la Chambre par le candidat du *Nord Maritime* ; par un suprême effort vous l'avez jeté hors le Parlement.

Par qui êtes-vous représentés à la Chambre aujourd'hui ?

Par un autre candidat du *Nord Maritime*. Seul le nom a changé : hier, il se nommait Lalou, c'est Guillain qu'on l'appelle aujourd'hui.

On vous voit effrayer et jeter le trouble dans vos rangs en parlant avec une telle mauvaise foi évidente — des transformations économiques que, pour soit le prolétariat mondial organisé.

Bêtchissez donc et de grâce, étudiez et les faits sociaux et leurs causes, ailleurs que dans le *Nord Maritime* ou dans le *Phare de Dunkerque*, et vous serez surpris de la vérité, de la justice, de nos doctrines socialistes que vous vous représentez sottement, comme devant *chambarder* la Société actuelle ; comme devant opérer grands et petits ravages ; alors ceux-ci ne sont que l'aboutissant *fatal* de l'anarchie capitaliste actuelle ; alors ceux-ci ne font que préparer l'enfantement d'une forme sociale supérieure, de l'ordre socialiste.

Et que ceux qui ont la prétention de connaître l'histoire, mais l'avoir, elle ne fait pas tout entière dans les transformations sociales successives. Si le Progrès est autre chose que la marche incessante de l'Humanité vers le mieux être, pour arriver au bien-être.

Si le progrès que la transformation sociale actuelle est différente.

Ceux-là n'étaient-ils pas traités d'utopistes et de perturbateurs [illegible] dans [illegible] les siècles précédents, ceux-là qui, les premiers, [illegible] les transformations sociales ?

Nous appelons de nos vœux la transformation collectiviste, communiste, ou communautaire et rien n'est encore définitivement fixé dans les lignes [illegible] nouvelle, que déjà, à notre époque d'autres penseurs enseignent que « la organisation sociale, elle encore, [illegible] dans la marche éternelle des générations humaines.

Quoiqu'en Marx [illegible] à charge jour suffit au [illegible].

La masse ouvrière pluie-t-elle sous les injustes de la Société anarchique actuelle ?

Qui songe à le nier ? Personne ; mais comme remède, on promet à la hâte de somme les tous et le bonheur, dans l'au-delà, dans un hypothétique paradis.

Non, assez de duperies. Travaillons à amener ici bas plus de bonheur et plus de justice.

C'est à cette œuvre que vous tâchent s'atteler tous les sincères républicains démocrates de Dunkerque ; qu'ils brisent enfin les vieux moules politiques qui les enserrent, et ils verront, sans appréhension, venir les batailles prochaines.

A Bourbourg

Notre excellent et digne ami, M. Victor Vandenbroucque, maire de Bourbourg, a été battu aux élections pour le Conseil d'arrondissement, par le clérical réactionnaire Vandesmet, maire de Watten.

153 républicains, aux élections législatives de 1898, votaient pour M. Victor Vandenbroucque, à Watten ; ils seulement lui ont donné leur voix le 21 juillet.

Cochin n'y obtenait que 248 voix ; Vandesmet en obtient 380.

Comment expliquer cette défection ? L'intérêt local a pu intervenir ; mais, le *Réveil de Bourbourg* signale un grand nombre de faits de pression et de corruption, qui coûtent bien avec les procédés ordinaires de la réaction et qui font mieux comprendre les différences que nous avons relevées. Une surveillance minutieuse et active a été exercée à Watten sur tous les électeurs et surtout sur tous ceux attachés à la filature du candidat.

Or, on sait la terreur qu'inspirent « les riches » au petit commerce, si dépendant, dans nos communes de Flandre.

M. Victor Vandenbroucque a vu le nombre de ses voix augmenter à Spycker, à Saint-Pierrebrouck, à Saint-Momelin, à Looberghe, à Holque, à Drincham, à Brouckerque, à Bourbourg-Campagne où elles passent de 187 à 239 et à Bourbourg où il obtient 384 voix sur 487 votants, au lieu de 350 en 1898.

On a voulu que ces élections cantonales soient la préface des élections législatives de 1902 ; il me semble que M. Cochin doit faire d'amères réflexions : il avait obtenu 2,170 voix ; son candidat n'en compte plus aujourd'hui que 1,660.

Encore un effort, vaillants amis de Bourbourg, une forte organisation qui vous permettra une propagande incessante dans toutes les communes du canton, et M. Victor Vandenbroucque battra Cochin l'an prochain.

Dernière Heure

Les élections cantonales

RESULTATS GENERAUX

Paris, 29 juillet. — Les résultats électoraux du 21 et du 28 juillet se répartissent ainsi :

Ministériels. — 1er tour : Gain, 151 ; perte, 114.
2e tour : Gain, 77 ; perte, 70.
Totaux : Gain, 228 ; perte, 184.
Excédent du gain : 44.

Antiministériels. — 1er tour : Gain, 72 ; perte 107.
2e tour : Gain, 17 ; perte, 19.
Total : Gain, 89 ; perte, 126.
Excédent des pertes : 37.
Total du gain ministériel : 81.

Orages meurtriers

NOMBREUSES VICTIMES. — DESASTRE AGRICOLE

Perpignan, 29 juillet. — De nouveaux orages viennent de s'abattre sur l'arrondissement de Prades, notamment dans les cantons de Saillagouse et de Montlouis : des pluies torrentielles ont grossi les rivières qui ont débordé, enlevant les récoltes, emportant des ponts, ravinant les routes ; la grêle a achevé le désastre.

Près de la Tour-de-Carol, un omnibus plein de voyageurs a failli être emporté par les eaux ; à Campdevenol, petite localité espagnole près de la frontière française, neuf personnes ont été tuées par la foudre sur la place publique ; à Ribas, en Espagne, deux personnes ont été foudroyées.

Terrible explosion

EN BELGIQUE

Nombreux morts et blessés

Bruxelles, 29 juillet. — Une fomidable explosion s'est produite aujourd'hui à la fabrique de poudre Euger, à Weterin, dans les Flandres. 3 ouvriers ont été tués ; 16 de leurs camarades sont grièvement blessés et la plupart sont dans un état désespéré.

L'explosion s'est produite dans un moulin à granuler la poudre.

Aux dernières nouvelles, on annonce que cinq ouvriers sont morts.

Les causes de l'accident sont complètement inconnues. L'atelier renfermait environ 300 kilogrammes de poudre. Cette poudre était apportée à l'état de galettes concassées.

Dans l'atelier elle devait passer dans une série de tamis en cuivre pour former les grains. Cette opération se fait à l'aide de rouleaux de bois et la production d'étincelles était impossible.

D'un autre côté le personnel employé était composé d'anciens ouvriers incapables d'imprudences.

Le bâtiment qui mesurait environ 12 mètres sur 7 est complètement détruit.

Des cinq victimes, deux ont été tuées sur le coup. C'étaient les ouvriers Walravens, âgé de 35 ans, et père de sept enfants, et Baerts, âgé de 30 ans. Leurs cadavres étaient complètement dévêtu. Ils étaient brûlés et presque carbonisés à la surface.

Les trois autres, l'ouvrier Braekman, âgé de 40 ans, et père de onze enfants, et les camionneurs Desmet, 30 ans, six enfants, et Dewilder, également père de six enfants ont succombé peu après à leurs horribles blessures.

Attentat contre un évêque

Vienne, 29 juillet. — Le nommé Basile Wasylcyszyn a frappé et assommé d'un coup de bâton sur la tête l'évêque Hausmann, vieillard de soixante quatorze ans, au moment où ce-ci-ci montait à l'autel pour dire la messe. Le prélat, dont l'état est grave, survivra.

Wasylcyszyn, riche bourgeois, ruiné par l'usurvrognerie, réclamait une somme de 20,000 fr au chapitre de la cathédrale.

Il a été antérieurement arrêté chez le gouverneur de Galicie, à la Hofburg, et dans tous les lieux officiels où il présentait des réclamations extravagantes. Il a été quatre fois interné comme aliéné.

Terrible incendie

Quatre morts

Le Puy, 29 juillet. — Ce matin, à trois heures, un incendie a détruit une maison située dans le quartier Taulhac. Quatre personnes ont péri dans les flammes : la veuve Delaigue, âgée de cinquante-cinq ans, sa fille âgée de vingt-neuf ans, son fils âgé de quatorze ans et son petit-fils âgé de quatre ans.

On a pu sauver une vieille femme de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques des victimes auront lieu de main aux frais de la ville.

Le mouvement anticlérical en Espagne

Fugue des nonnes

Madrid, 29 juillet. — A la suite des manifestations accompagnées de menaces qui ont eu lieu ces derniers temps, et notamment hier, les religieuses de la Conception, craignant que leur couvent ne fût envahi, ont quitté leur immeuble.

Après avoir revêtu des vêtements de deuil, elles sont montées dans une treataine de voitures particulières et se sont réfugiées auprès des familles de l'aristocratie. Les religieuses déclarent qu'elles ont abandonné leur couvent, parce que la préfecture les a avisées que des troubles étaient probables. Elles ont emporté avec elles des objets de grande valeur.

FEUILLETON DU 31 JUILLET.—N° 22

L'Enfant du Péché

Par PIERRE SALES

PREMIERE PARTIE

VII

La veuve Laval

— Ma chère dame, nous touchons au bout de nos négociations. C'est pour cela que je vous ai priée de venir... et pour autre chose dont je vous entretiendrai tout à l'heure. Permettez-moi, avant que tout soit irréparablement arrêté, de vous rappeler votre situation et vos devoirs envers votre fils... devoirs aussi respectables que ceux auxquels vous obéissez envers votre mari.

Madame Laval eut un léger geste d'impatience ; sa résolution était si bien prise ! Le notaire insiste.

— Si, si ! Laissez-moi dire ! Quand vous vous êtes mariée avec M. Laval, vous possédiez environ quatre-vingt mille francs, et lui rien...

— Ce qui appartient à la femme appartient au mari.

— Ce n'est pas l'avis de toutes les femmes ni le mien ; mais c'était évidemment l'avis de votre époux, car, au bout de quelques années, vous ne possédiez plus que soixante mille francs, et ce n'est pas vous qui, par vos dépenses...

— Mon mari ne pouvait tenir son rang de capitaine avec sa solde et mon revenu.

— Oui, oui, je sais que vous trouverez toujours des excuses pour lui, parce que vous l'aimiez...

— Parce qu'il est le père de mon enfant, monsieur !

— N'empêche que je doive vous parler, jusqu'au bout, avec une entière franchise. Ce n'est pas pour tenir son rang que votre mari avait, en quelques années, dévoré un quart de votre capital ; c'est parce qu'il menait une vie désordonnée...

— On a beaucoup exagéré, monsieur, quelques caprices, comme en ont tous les hommes ! Mon mari nous aimait beaucoup.

— Mais il aimait encore plus le jeu : et, en deux fois, vous m'avez fait vendre des obligations pour une douzaine de mille francs...

— Dès le moment que sa parole était engagée, monsieur Revillard !

— Oui, oui, vous êtes de ces femmes qui disent merci quand on leur tond la laine sur le dos. Il vous restait une cinquantaine de mille francs. Votre mari n'a pas osé y toucher...

— Malheureusement ! fit madame Laval, incorrigible dans son indulgence. Malheureusement ! Car s'il n'avait pas manqué de confiance en moi au dernier moment, il serait encore de ce monde. Tandis que... Dieu !...

Et elle cacha son visage dans ses mains.

— Pourquoi insister sur tous ces souvenirs, monsieur ? Pensez-vous que je ne les aie pas suffisamment à l'esprit ? Mais je vois sans cesse mon pauvre mari, le front troué d'une balle, bégayant un adieu et articulant tout le prononcer tout à fait le mot de « pardon ! » Et c'est de tout mon cœur que je lui ai pardonné le peu de chagrin qu'il m'avait causé...

— Son suicide, madame, n'a fait que mettre un terme à ses folies, mais ne les a pas rachetées ; et vous savez bien que s'il s'est tué, c'est que la caisse du régiment qui lui était confiée, allait être vérifiée, qu'il y avait largement puisé, qu'il était perdu, déshonoré...

— Oh ! pas déshonoré ! s'écria madame Laval avec un beau mouvement d'indignation. Son colonel me promit d'étouffer l'affaire... J'avais tout de suite proposé de rembourser... Ses camarades suivirent son cercueil... Non, non, ne dites pas qu'il est mort déshonoré ! Dites qu'il a eu un moment d'aberration, causé par un excès de scrupule, par la crainte qu'il avait de me révéler sa situation, à moi qui n'aurais demandé qu'à le sauver encore !... Mais ne dites pas qu'il est mort déshonoré... Non, non ! Le nom de mon fils est intact ! Et ce n'est rien d'avoir acheté cela au prix de tout ce que je possède.

— Oh ! vous avez bien dit, madame : au prix de tout ce que vous possédez. Car votre marine s'était pas contenté de puiser dans la caisse de son régiment ; il avait fait de nouvelles dettes à Paris dont voici la liste ; il avait même joué à la Bourse... Et c'est à ce sujet que je désire vous faire comprendre que peut-être vous exagérez votre devoir...

— Le devoir ne s'exagère ni ne se diminue, monsieur ; il est tel qu'il est.

— Permettez ! permettez ! Que vous ayez tenu à rembourser l'argent que M. Laval avait pris dans la caisse du régiment, c'est parfaitement compréhensible. Que vous étendiez votre générosité jusqu'à payer ses dettes chez des fournisseurs, c'est encore admissible, quoiqu'il y ait des notes de bijoutiers et de modistes que j'aurais, pour ma part, rigoureusement écartées ; mais vous êtes absolument en droit de soulever l'exception de jeu pour ne pas payer les dix-sept mille francs que M. Laval devait à l'agent de change qui avait eu l'imprudence de lui faire crédit. Ces dix-sept mille francs vous permettraient non de vivre, mais vous aideraient à vivre...

Madame Laval secouait résolument la tête.

— Non, non, monsieur ! Pas de compromission ! Pas de lâcheté !

— Mais vous regretterez un jour...

— On ne regrette jamais de s'être conduit selon sa conscience. Je paierai aussi bien les dettes que mon mari a laissées à la Bourse que les autres, puisque j'ai le bonheur de posséder assez d'argent pour cela.

— Votre fils, à son début dans la vie, sera dépourvu...

— J'espère bien, d'ici là, avoir amassé, par mon travail, asse zd'économies pour le soutenir, lui faciliter telle carr